

WAINWRIGHT MEMORIAL FUND COMMITTEE
Faculty of Law, McGill University
Annual Report 2018-2019

The Wainwright Committee for 2018-2019 was composed of Professor Adelle Blackett, Mtre Daniel Boyer (Chair), Professor Allison Christians and Dean Robert Leckey.

In the course of the academic year 2018-2019, the Committee met on September 26th 2018, in order to administer a budget arising from the legacy of the late Arnold Wainwright. The Wainwright capital fund is now valued at approximately \$1,500,000. The administration of the income from the Fund is governed by guidelines established by the Committee in conformity with the terms of Mtre Arnold Wainwright's will.

In 2018-19, the Wainwright Fund continued its financial support to the Faculty of Law as follows: The Wainwright Essay Prize of \$1,000 was awarded to Nikolas De Stephano for his paper titled "***A Comparative Look at Vicarious Liability for Intentional Wrongs and Abuses of Power in Canadian Law***". The Fund also supported the participation of students in the following Moots: Kawaskimhon, Mignault, Vis and Winkler. A Graduate Scholarship of \$10,000 was awarded to Azar Mahmoudi and Undergraduate Scholarships totalling \$12,000 were shared equally by: Emily Cherlet, David How and Suzy Newing.

On November 2nd 2018, Wainwright Senior Fellow Darren Rosenbloom presided a workshop titled: "***Contests of Powers / Conflicts of Values: Law in a Transnational and Transsystemic Society.***" Participants explored how global economic and political power shifted from the exclusive control of Westphalian states to a myriad of competing private and public actors.

Le Professeur Daniel Jutras, titulaire de la Chaire Wainwright, a prononcé la 14ème Conférence Wainwright le 27 février 2019. Intitulée :

« *L'avocat a la barre de l'action collective: une chasse-galerie?* », la conférence du Professeur Jutras a arpenté le terrain de l'action collective et amorcé une réflexion sur les aspects éthiques de la judiciarisation des débats publics. Il a souligné que dans une perspective proprement déontologique, l'action collective est un terrain miné car en plus des avocats entrepreneurs et de leurs commanditaires, dont le rôle est désormais consacré, on y fait la rencontre d'avocats justiciers qui portent devant les tribunaux les grands enjeux économiques, sociaux et politiques de l'heure. Cette 14ème Conférence Wainwright va être publiée dans un prochain numéro de la *Revue de droit de McGill*.

Comme à chaque année, le Comité Wainwright a permis la matérialisation du partenariat entre la Faculté de droit et la bibliothèque de droit Nahum Gelber avec une contribution de 35 000\$ destinée à l'enrichissement constant des fonds de la collection de droit civil de la bibliothèque. Une liste des ouvrages acquis lors de l'exercice 2018-19 est disponible sur le site Web du Fonds Wainwright. De plus, le Comité a appuyé l'heureuse initiative de la **Karol Pilarczyk Foundation** qui finance, à la mémoire du Professeur Blaine Baker, la restauration de certains volumes de la collection Wainwright d'ouvrages d'ancien régime. Le Comité Wainwright a accepté de verser un fonds de contrepartie à la bibliothèque Gelber pour les mêmes fins.

Rappelons que depuis sept ans, le Comité Wainwright délègue à la vice-doyenne à la recherche la distribution des subventions pour la recherche en droit civil par les professeurs de la Faculté. Ces subventions sont ainsi attribuées selon les axes de recherche de la Faculté de droit. Cette restructuration a favorisé une distribution plus équitable des fonds disponibles.

Les règles d'attribution des *Fellowships Wainwright* ont été révisées au cours de la dernière année. L'appel de candidatures a été directement diffusé à l'externe. De plus, le bassin de candidatures a été complété par certaines candidatures non retenues aux postes de professeurs. Depuis

2017, le Doyen attribue les *Fellowships*, sur recommandation du Comité Wainwright. Ce dernier est chargé de recueillir les propositions, de les analyser et de faire recommandation au Doyen. Il est maintenant prévu que le récipiendaire du *Fellowship* Wainwright doit donner un cours ou un séminaire à la Faculté pendant son séjour.

Me Daniel Boyer
Président du Comité Wainwright